



**ACADÉMIE PROVIDENCE
SOEURS ANTONINES**
éduquer, c'est aimer et espérer

**RENTÉE SCOLAIRE 2020
POLITIQUES ET PROCÉDURES
PROTOCOLE SUR LE CORONAVIRUS - (COVID-19)**



Introduction

Les directives fournies dans le présent document, qui visent la mise en place de nouvelles politiques et procédures préventives pour une réouverture sécuritaire de l'Académie Providence pour l'année scolaire 2020-2021, ont été élaborées par référence au **Guide relatif à la réouverture des écoles de l'Ontario** dont l'introduction est : « Le présent document constitue une directive relative au retour en classe publiée par le ministère de l'Éducation aux termes de l'article 5 de l'annexe 1 du Règl. de l'Ont. 364/20 (Règles pour les régions à l'étape 3) initialement adopté en vertu de la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence* et poursuivi en vertu de la *Loi de 2020 sur la réouverture de l'Ontario (mesures adaptables en réponse à la COVID-19)*. La présente directive a reçu l'approbation du Bureau du médecin hygiéniste en chef. » Les principes de cette directive sont les suivants :

- assurer la sécurité et la salubrité maximale du milieu scolaire pour les élèves, les enseignants et tout le personnel ;
- offrir constamment une éducation d'excellente qualité à chaque élève ;
- combler les lacunes potentielles en matière d'apprentissage, de santé mentale et de bien-être des élèves, dues à la fermeture des écoles en 2019-2020 ;
- maintenir des communications étroites avec les parents, respecter leurs opinions et leur autorité, et lever les obstacles à la reprise du travail.

Ecole maternelle et élémentaire

L'Académie Providence ouvrira ses portes pour un enseignement en personne, en classe, cinq jours par semaine, selon un mode de fonctionnement ordinaire avec des protocoles de santé et de sécurité renforcés. Un enseignement en ligne, parallèle à l'enseignement en classe, sera offert aux enfants dont les parents ont choisi de les garder à la maison jusqu'au moment où les conditions sanitaires le permettent définitivement.

Les élèves resteront dans une même cohorte toute la journée, y compris pour la récréation et le déjeuner. Les classes en cohorte resteront ensemble, avec leur titulaire et les surveillantes (le minimum d'enseignants possible). Les élèves peuvent s'attendre à voir des changements dans les heures de récréation, de déjeuner et de pauses pour aller aux toilettes, qui seront échelonnées pour aider à la mise en place des cohortes. Les contacts directs et indirects dans l'école seront limités à environ 50 élèves en tant que groupe de personnes.

N.B : Tous les nouveaux protocoles sont pour le bien de vos enfants. C'est une nouvelle routine que nous devons tous suivre et respecter.

Rentrée scolaire durant le temps de la COVID-19

Auto-dépistage / Avant de quitter la maison

- L'ensemble du personnel et des élèves seront tenus de procéder à un auto-dépistage **chaque jour** avant d'aller à l'école.
- Les parents doivent remplir et envoyer le formulaire d'auto-dépistage chaque matin. Il y aura un accès journalier au formulaire sur Teams de chaque enfant. Si le formulaire n'est pas envoyé, l'élève ne peut pas entrer à l'école.
- Si un élève ou un membre du personnel présente des symptômes de la COVID-19, il doit rester à la maison, se faire tester et obtenir l'aide médicale appropriée.
- L'ensemble du personnel et des élèves qui présentent des symptômes nouveaux ou s'aggravant, conformes aux symptômes de la COVID-19, ne doivent pas se rendre à l'école et devraient chercher à obtenir l'aide médicale appropriée nécessaire, notamment se faire tester dans un centre de dépistage de la COVID-19.
- Le personnel et les élèves qui ne se sentent pas bien doivent rester à la maison en attendant les résultats du test.
- Si une personne symptomatique reçoit un test positif à la COVID-19, elle doit continuer à rester en isolement à la maison et suivre les instructions de son bureau de santé publique local.

Horaire d'arrivée :

- L'entrée à l'Académie se fera **SEULEMENT** par la porte principale de l'école ; personne n'a le droit d'entrer par la porte de la garderie Providence. L'entrée se fera comme suit :

7h30 : Arrivée des élèves du service de garde matinale

8h00 : Arrivée des élèves dont le nom de famille commence avec A → J

8h15 : Arrivée des élèves dont le nom de famille commence avec K → Z

- Tous les élèves et le personnel de l'Académie seront soumis au dépistage actif tous les matins. Ils doivent désinfecter les mains à la rentrée et la personne responsable de l'accueil prendra leur température. Si la température est égale ou supérieure à 37.7°C, l'élève ou le personnel ne peut pas entrer à l'école et l'élève qui quitte peut suivre les cours en ligne.
- Après le dépistage, les élèves sortent, portant leur sac, à la cour extérieure (quand il fait beau temps) ou descendent au gymnase (quand il fait mauvais temps).
- 8h20 : Passage des élèves en classe avec leurs enseignantes, tout en respectant la distanciation. La prière et les annonces seront faites sur Teams.
- 8h30 : Début des cours.

- ❖ Nous insistons que les élèves arrivent à temps à l'école et respectent les procédures. Mais, en cas de retard urgent, les retardataires doivent attendre dans la voiture avec leur parent qui appelle l'école pour s'assurer qu'un personnel est prêt à accueillir l'enfant.

Port des Masques

Élèves

- Tous les élèves de la maternelle jusqu'à la 4^e année (8^e année système canadien) amèneront avec eux **2 masques** (non médicaux ou en tissu) **dans 2 sacs (ziplock)**, lavés et bien nettoyés. Un masque sera porté dès leur rentrée à l'école et l'autre sera utilisé au cas où le changement est nécessaire.

- Les élèves seront tenus de porter le masque à l'intérieur de l'école, dans les couloirs et en classe. Les moments passés à l'extérieur, comme la récréation, ou les travaux individuels dans la salle de classe (si l'enseignante le permet), peuvent offrir l'occasion aux élèves de ne pas porter leur masque au sein de leur cohorte.

- Les premières semaines de l'école, les titulaires et enseignantes de sciences entraîneront les élèves à porter le masque et à apprendre quel type de masque leur semble le plus confortable.

Personnel enseignant et autre personnel

Le personnel enseignant portera des masques et des protections oculaires (des visières). L'ensemble du personnel scolaire sera tenu de porter un masque.

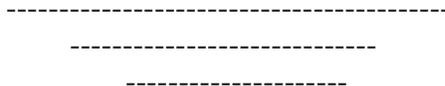
Mise en place de cohortes

- La mise en place de cohortes consiste à rassembler les élèves en petits groupes tout au long de la journée de classe, avec une exposition limitée à plusieurs enseignants ou à un grand nombre de condisciples.

Cohorte 1 : Maternelle – MS et GS

Cohorte 2 : CP → CE2

Cohorte 3 : CM1 → 4^e



Horaires des classes

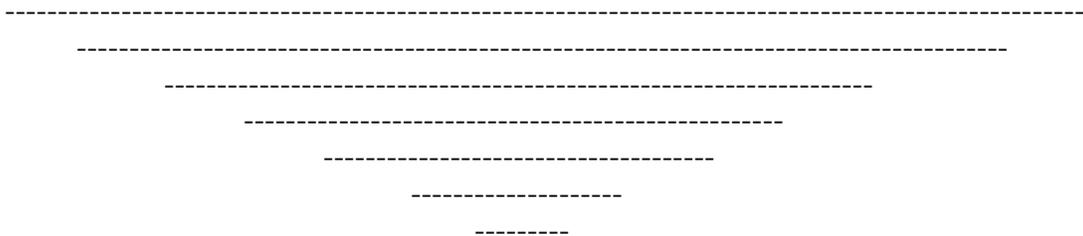
Classes : MS et GS		
Jours de la semaine	Heures	Emploi du temps
Du Lundi au Jeudi	8h 30 → 10h 00	Périodes 1, 2 et 3
	10h 00 → 10h 20	Collation
	10h 20 → 10h 50	Récréation
	10h 50 → 11h 45	Périodes 4 et 5
	11h 45 → 12h 15	Déjeuner
	12h 15 → 13h 15	Repos
	13h 15 → 14h 00	Période 6
	14h 00 → 14h 20	Collation
	14h 20 → 15h 00	Période 7
	15h 00 → 15h 15	Récréation
Vendredi	8h 30 → 10h 30	Périodes 1, 2 et 3
	10h 30 → 10h 50	Collation
	10h 50 → 11h 20	Récréation
	11h 20 → 12h 45	Périodes 4 et 5

Classes : CP → CE2		
Jours de la semaine	Heures	Emploi du temps
Du Lundi au Jeudi	8h 30 → 9h 15	Période 1
	9h 15 → 9h 45	Période 2
	9h 45 → 10h 00	Récréation
	10h 00 → 10h 45	Période 3
	10h 45 → 11h 45	Période 4
	11h 45 → 12h 10	Déjeuner
	12h 10 → 12h 30	Récréation
	12h 30 → 13h 15	Période 5
	13h 15 → 14h 00	Période 6
	14h 00 → 14h 15	Récréation
	14h 15 → 15h 00	Période 7
	15h 00 → 15h 30	Période 8
Vendredi	8h 30 → 9h 30	Période 1
	9h 30 → 10h 30	Période 2
	10h 30 → 10h 45	Récréation
	10h 45 → 11h 30	Période 3
	11h 30 → 12h 15	Période 4
	12h 15 → 12h 45	Période 5

Classes : CM1 → 4 ^e		
Jours de la semaine	Heures	Emploi du temps
Du Lundi au Jeudi	8h 30 → 9h 15	Période 1
	9h 15 → 10h 00	Période 2
	10h 00 → 10h 15	Récréation
	10h 15 → 11h 00	Période 3
	11h 00 → 11h 45	Période 4
	11h 45 → 12h 10	Déjeuner
	12h 10 → 12h 30	Récréation
	12h 30 → 13h 15	Période 5
	13h 15 → 13h 45	Période 6
	13h 45 → 14h 00	Récréation
	14h 00 → 14h 45	Période 7
	14h 45 → 15h 30	Période 8
	Vendredi	8h 30 → 9h 30
9h 30 → 10h 15		Période 2
10h 15 → 10h 30		Récréation
10h 30 → 11h 15		Période 3
11h 15 → 12h 00		Période 4
12h 00 → 12h 45		Période 5

- Pour les classes de la CP à la 4^e, avant la première et la dernière récréation, 10 minutes seront réservées pour la collation.

Circulation à l'école : Circulation à sens unique seulement dans les couloirs et sur les escaliers.



Routines des toilettes, la désinfection et hygiène des mains

- L'Académie veillera à ce que les toilettes soient nettoyées fréquemment et à ce qu'il y ait toujours une quantité suffisante de savon.
- Il y aura des routines de désinfection et des pauses toilettes pendant la journée de classe pour échelonner l'utilisation des toilettes et maintenir la distance physique. En cas de besoin, un élève ne sera pas empêché d'aller aux toilettes à n'importe quel moment.

Classe	Routine des toilettes et désinfection
MS et GS	10h, 12h et 14h
CP	9h, 11h 45 et 13h
CE1	9h 30, 11h 55 et 13h 30
CE2	9h 45, 12h 05 et 13h 45
CM1	10h 05, 12h 10 et 14h
CM2	10h 10, 12h 20 et 14h 05
6 ^e , 5 ^e et 4 ^e	10h 20, 12h 25 et 14h 30

- L'hygiène et la désinfection des mains sera intégrée à intervalle régulier dans le programme quotidien pendant la journée, et surtout avant de manger et après avoir utilisé les toilettes.
- Du désinfectant pour les mains sera disponible à l'entrée et à la sortie de l'école et dans les salles de classe.

Maintien de la distance physique

- L'Académie Providence favorise le maintien d'une distance physique maximale entre les élèves, entre les membres du personnel ainsi qu'entre les élèves et les membres du personnel.
- L'Académie a retiré tout mobilier non essentiel, durant ce temps, pour agencer les bureaux de manière à laisser un maximum d'espace entre eux. Les bureaux sont tournés vers l'avant plutôt que regroupés ou disposés en cercles.

Collation et déjeuner

- Les élèves prendront leur collation et déjeuner dans leur salle de classe pour assurer le moins de contact possible.
- Si le temps le permet, les pauses déjeuner peuvent se dérouler éventuellement à l'extérieur.
- Voici les attentes pour ce qui est de manger et boire à l'école :

- Le personnel et les élèves pratiqueront une bonne hygiène des mains avant et après le repas.
- Chaque élève aura son propre repas ou sa propre collation et ne disposera d'aucun aliment commun.
- Chaque élève devra apporter sa propre bouteille étiquetée qu'il conservera avec lui durant la journée sans la partager.
- Les élèves et les membres du personnel devront remplir leur bouteille d'eau au lieu de boire directement aux fontaines.
- L'utilisation du micro-onde ne sera pas autorisée.
- La cuisinière à l'Académie fera de son mieux pour être créative dans ses repas froids.

Sortie en fin de journée

- Afin de maintenir la distanciation le plus possible, la sortie de l'école se fera selon le programme suivant :

Jours de la semaine	Heure	Classes	Lieu de la sortie
Du Lundi au Jeudi	15h15	MS et GS	La barrière de la cour extérieure
	15h30	CP, CE1 et CE2	La barrière de la cour extérieure
	15h35	CM1, CM2, 6 ^e , 5 ^e et 4 ^e	La porte principale de l'école
Vendredi	12h45	MS et GS	La barrière de la cour extérieure
	12h50	CP, CE1 et CE2	La barrière de la cour extérieure
	12h55	CM1, CM2, 6 ^e , 5 ^e et 4 ^e	La porte principale de l'école

- Les parents doivent être présents devant la barrière de la cour tout en respectant la distanciation et portant un masque.

Rencontres des parents et visiteurs

Durant le premier trimestre, toutes les rencontres des parents et toutes les visites seront réduites à des rencontres et visites virtuelles seulement sur Microsoft Bookings, Teams, ou Zoom.

Préinscription

Une liste d'attente est maintenue pour les familles qui n'auraient pas effectué l'inscription de leurs enfants selon la date limite établie. Ces élèves suivront un apprentissage à distance jusqu'à ce qu'ils soient affectés dans une classe appropriée.

Sorties éducatives

Compte tenu des exigences de maintien de la distance physique, l'Académie ne prévoit pas de sorties et d'activités nécessitant un transport en commun pour le moment, et ce, jusqu'à ce que les données de santé publique suggèrent le contraire. Ses journées seront récompensées par des journées et activités spéciales au sein de l'école.

Formation

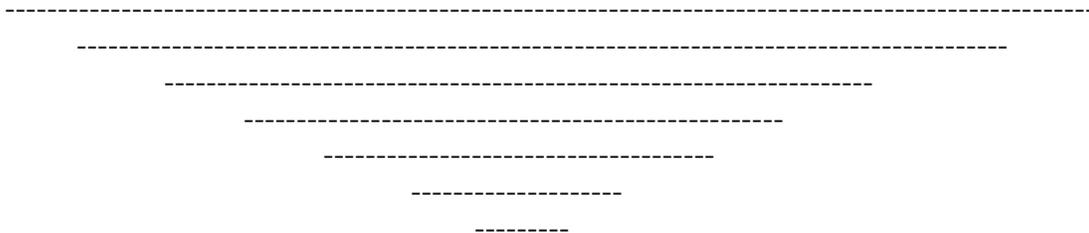
Le personnel suivra une journée complète de formation sur les protocoles de santé et de sécurité et les adaptations nécessaires avant le début de l'année scolaire.

Orientation

- Les premières semaines de l'école seront des semaines d'orientation.
- « Mes microbes » sera la première unité dans les classes maternelles.
- Dans les cycles 2, 3 et 4, les premiers chapitres des Sciences, Savoir Vivre et Études sociales et civiques aborderont les thèmes de la communauté et de la responsabilité des individus.
- Le thème de l'école, « Tous responsables, héros de l'avenir », sera exploitée par toutes les enseignantes.

Assemblées scolaires

Les assemblées et grands rassemblements seront évités jusqu'à ce que les données de santé publique suggèrent le contraire.



Activités parascolaires

Activités	Enseignant	En personne	Virtuel
Piano	Ramy Sarrouf	x	x
	Marc Sarrouf	x	x
	Lioubov Akkawi	x	x
Guitar	Jana Salem	x	x
Art visuel	Rana Chamoun	x	
Robotique	Thierry Djungu-Sungu		x
Violon	Ursula Schultz	x	x
Gymnastique	Ajourné		
Dance Classique	Manale Soueid	x	
Dance Folklorique	Tony Yazbek	x	
Karaté	Ajourné		
Choir	Annulé pour cette année		

Produits de nettoyage

- Les produits qui ont un numéro d'identification de médicament (DIN) et qui ont à la fois une action nettoiyante et désinfectante vont être utilisés.
- Dans chaque classe et salle, les élèves auront accès à une bouteille de désinfectant et une boîte de lingette.

Programme de nettoyage

- Surfaces fréquemment touchées : Il s'agit notamment des toilettes (les installations sanitaires, les robinets), des salles de repas (les tables, les éviers, les comptoirs), des poignées de porte, des interrupteurs d'éclairage, des bureaux, des téléphones, des claviers, des écrans tactiles, des boutons-poussoirs, des mains courantes, des ordinateurs, des photocopieurs et de l'équipement sportif.
- Elles seront nettoyées et désinfectées au moins trois fois par jour, mais il peut s'avérer nécessaire de le faire plus fréquemment en fonction de la fréquence d'utilisation et du degré de la salissure.

Surfaces se trouvant à l'extérieur : Les élèves n'ont pas accès à la structure. Les ballons seront désinfectés après chaque récréation.

Objets communs : L'utilisation d'objets communs s'avère très limitée dans la mesure du possible et seront nettoyés après chaque utilisation.

Salle d'isolement

- L'Académie disposera d'une pièce qui sera utilisée si un élève ou un membre du personnel tombe malade. La salle sera nettoyée après chaque utilisation.
- L'élève isolé sera supervisé en maintenant la distance physique.

Procédure de cas possible de la COVID-19 à l'école

- Si un enfant commence à éprouver des symptômes pendant qu'il est à l'école, celui-ci sera séparé des autres dans la salle d'isolement jusqu'à ce qu'il puisse rentrer à la maison.
- Les parents seront contactés et devront venir immédiatement chercher leur enfant.
- Le nettoyage environnemental de l'espace que l'enfant aura utilisé sera effectué une fois que l'enfant ait quitté l'école. Tous les objets utilisés par l'enfant et toutes les surfaces situées à moins de deux mètres de lui seront nettoyés et désinfectés. Les objets qui ne peuvent pas être nettoyés (papier, livres, etc.) seront entreposés dans un contenant scellé pendant au moins 7 jours.

Suivi des déclarations de symptômes de la COVID-19 et mesures d'intervention

- S'il s'avérait qu'un cas de COVID-19 soit confirmé à l'école, l'Académie Providence avisera Santé publique Ottawa, le Ministère de l'Éducation, les parents concernés, le personnel et tous les autres parents.
- Les personnes qui reçoivent un résultat positif ne peuvent pas retourner à l'école tant qu'elles n'y sont pas autorisées conformément aux directives de santé publique.
- Les personnes qui reçoivent un résultat négatif (après un premier résultat positif) peuvent retourner à l'école dès qu'elles ne présentent pas de symptômes pendant 24 heures et après avoir présenté un rapport médical.

Apprentissage à domicile

- Les élèves qui adhèrent au programme de l'Académie Providence et qui ne se présentent pas en personne, pour les premiers temps de l'année scolaire 2020-2021, devront suivre les cours à distance.
 - Le contrôle des présences sera effectué selon le protocole quotidien de l'école. Un emploi de temps quotidien des matières/cours sera remis aux élèves avec des possibilités de contacts en direct fréquents avec un enseignant et des attentes en matière d'apprentissage synchrone.
 - Tous les élèves pourront bénéficier d'options d'apprentissage à distance avec l'accès au matériel didactique publié en ligne pour favoriser les possibilités d'apprentissage synchrone comme asynchrone pendant la journée.
 - L'Académie Providence déterminera des moments clés où les parents peuvent choisir que leur enfant réintègre l'enseignement en personne, quand ils se sentent à l'aise pour le faire.
- ❖ Nous reconnaissons qu'il y a beaucoup de procédures à suivre, cependant afin d'assurer la sécurité sanitaire des élèves et du personnel, nous devons respecter les nouvelles exigences de Santé Publique et du Ministère de l'Éducation. Par conséquent, ces nouvelles politiques et procédures préventives entrent en vigueur dès le 17 août 2020.

Puisse la Divine Providence protéger notre famille de l'Académie Providence : enseignants, personnel, élèves, parents et religieuses.

Merci pour votre collaboration !